

Analyse de l'impact des régimes d'exception sur la croissance économique et le développement des infrastructures au Burkina Faso

Bassole Hioua Éric

Doctorant, Département de Sciences de gestion, laboratoire de Génie et technologie, Université Lisala, RDC

Adresse électronique de l'auteur correspondant : bassoleeric58@gmail.com

INFORMATIONS SUR L'ARTICLE

Reçu le 06 mai 2025 ;
acceptée dans sa version révisée le 19 mai 2025 ;
dans le Journal of Business and Technologies ;
accessible en ligne depuis le 19 mai 2025 ; sur
<https://jobt.org/index.php/publications>
Ce contenu est publié en libre accès sous la licence CC BY
(<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>).

RÉSUMÉ

Les régimes d'exception, souvent mis en place dans des contextes de crises politiques ou sécuritaires, ont des répercussions significatives sur la trajectoire économique et le développement des infrastructures. Au Burkina Faso, ces régimes ont marqué l'histoire récente du pays, influençant les politiques publiques et la mise en œuvre des projets de développement. Cette étude se propose d'analyser leur impact sur la croissance économique et le développement des infrastructures, en mettant en évidence les dynamiques institutionnelles et les choix stratégiques retenus sous ces régimes. L'objectif principal est d'évaluer dans quelle mesure ces périodes exceptionnelles freinent les investissements et la mise en place d'infrastructures essentielles à la croissance économique. L'analyse repose sur une approche qualitative et Analytique, combinant l'examen des données macroéconomiques, l'étude des politiques d'investissement en infrastructures et l'évaluation des effets des décisions prises sous ces régimes. Les résultats montrent que si certains régimes d'exception ont permis d'accélérer la mise en œuvre de projets d'infrastructures par des décisions centralisées et une réduction des délais administratifs, d'autres ont conduit à une instabilité économique freinant les investissements et détériorant le climat des affaires. En particulier, l'incertitude politique et les tensions sociales récurrentes ont souvent entraîné une baisse des financements extérieurs et un ralentissement du développement économique. Cette étude met en lumière la nécessité d'un cadre institutionnel stable et prévisible pour assurer un développement durable des infrastructures et une croissance économique soutenue. Elle souligne également l'importance d'une gouvernance inclusive, même en période d'exception, afin de garantir une continuité des investissements et une allocation efficace des ressources.

Mots-clés : régimes d'exception, croissance économique, infrastructures, Burkina Faso, gouvernance.

1 INTRODUCTION

1.1 Contexte

Les régimes d'exception, caractérisés par une concentration accrue du pouvoir et des restrictions des libertés publiques, sont souvent instaurés en réponse à des crises majeures, qu'elles soient politiques, sécuritaires ou économiques. Dans plusieurs pays africains, y compris le Burkina Faso, ces périodes ont marqué des tournants décisifs dans la gestion des affaires publiques, influençant aussi bien la gouvernance économique que les politiques d'infrastructure. Certains travaux suggèrent que ces régimes, en contournant certaines lourdeurs administratives, permettent d'accélérer les projets de développement, tandis que d'autres études soulignent leurs effets négatifs sur la stabilité économique et la confiance des investisseurs (*Acemoglu & Robinson, 2012*).

Le Burkina Faso a connu plusieurs régimes d'exception, notamment à la suite de coups d'État ou de crises sociopolitiques, ayant entraîné des réajustements majeurs dans les politiques économiques et infrastructurelles. Par exemple, après deux coups d'État en 2022, le pays a vu sa croissance économique chuter à 1,8 % en 2022, avant de rebondir légèrement à 3,6 % en 2023, principalement grâce à un rebond du secteur de la construction (+28 %) et à une reprise partielle des activités minières, malgré une insécurité persistante¹². Cette instabilité politique a également entraîné une augmentation significative de la dette publique, passant de 48,2 % du PIB en 2021 à 54,3 % en 2022, avec une projection à 60,2 % en 2024³.

Si certaines périodes ont vu une augmentation des investissements publics en infrastructures, souvent financés par des ressources internes ou des aides stratégiques extérieures (World Bank, 2020), d'autres ont été marquées par un ralentissement économique dû à l'instabilité institutionnelle et au désengagement des bailleurs internationaux (FMI, 2019). Par exemple, le déficit budgétaire a atteint 10,4 % du PIB en 2022, contre 7,4 % en 2021, en partie à cause des dépenses militaires accrues pour faire face à la crise sécuritaire (BIDC, 2025). En outre, le retrait du Burkina Faso de la CEDEAO en 2024 pourrait entraîner une hausse des coûts d'approvisionnement et une perturbation des échanges commerciaux, affectant davantage la croissance économique⁴.

L'impact de ces régimes sur la croissance économique reste donc un sujet controversé, nécessitant une analyse approfondie. Nous visons à examiner l'effet des régimes d'exception sur la croissance économique et le développement des infrastructures au Burkina Faso en s'appuyant sur une approche analytique et empirique. Il s'agit d'évaluer dans quelle mesure ces périodes influencent les politiques publiques en matière d'investissements, de financement et d'exécution des projets stratégiques. En s'appuyant sur des données économiques et des études de cas, notre recherche contribuera à une meilleure compréhension des dynamiques institutionnelles propres aux régimes d'exception et de leurs implications pour le développement durable du pays.

¹ Direction générale du Trésor. (2024). Situation économique et financière - BURKINA FASO.

² Direction générale du Trésor. (2024). Indicateurs et conjoncture- BURKINA FASO.

³ Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO. (2025). Performance macroéconomique du Burkina Faso.

⁴ Coface. (2025). *Burkina Faso : analyse des risques économiques et politiques*.

1.2 Problématique

Les régimes d'exception, souvent instaurés en réponse à des crises majeures, qu'elles soient politiques, sécuritaires ou économiques, ont eu un impact significatif sur la gestion des finances publiques et l'attractivité des investissements au Burkina Faso. Ces régimes ont marqué plusieurs périodes de l'histoire récente du pays, influençant directement l'exécution des projets d'infrastructure. Bien que certains chercheurs notent que ces gouvernements peuvent accélérer la prise de décision et la mise en œuvre de chantiers stratégiques, d'autres mettent en avant les risques d'instabilité institutionnelle et économique qui peuvent décourager les investisseurs (*North, Wallis & Weingast, 2009*).

La croissance économique du Burkina Faso repose largement sur des investissements soutenus dans les infrastructures de transport, d'énergie et de communication. Cependant, les périodes de gouvernance exceptionnelles sont souvent accompagnées d'un climat d'incertitude qui perturbe ces investissements. Par exemple, une étude de la Banque mondiale (2023) révèle que la croissance du PIB a ralenti à 2,5 % en 2022, exacerbée par une inflation élevée et des défis sécuritaires qui ont affecté le secteur minier, crucial pour l'économie burkinabè (*Banque mondiale, 2023*)⁵. Ce ralentissement s'accompagne d'une diminution des investissements étrangers, illustrant comment l'instabilité politique peut nuire à la confiance des investisseurs.

Pour certains chercheurs, l'absence de contre-pouvoirs et de transparence dans les régimes d'exception favorise souvent la mauvaise gestion des fonds publics et l'inefficacité des projets d'infrastructure (*Acemoglu & Robinson, 2012*). Selon le rapport du FMI (2019), le taux d'exécution des projets financés par l'extérieur a chuté à 63 % en 2011 à cause de la crise sociale et politique (FMI, 2019)⁶. En revanche, certaines études indiquent que ces régimes peuvent mobiliser rapidement des ressources pour des projets d'envergure en contournant les lourdeurs administratives (*Banque mondiale, 2020*). Dès lors, il est essentiel de s'interroger sur l'impact réel des régimes d'exception sur la croissance économique et le développement des infrastructures au Burkina Faso.

1. Question générale

Quel est l'impact des régimes d'exception sur la croissance économique et le développement des infrastructures au Burkina Faso ?

2. Questions spécifiques

- En quoi les régimes d'exception modifient-ils les priorités et les stratégies des politiques publiques en matière d'investissements économiques et de développement des infrastructures au Burkina Faso ?
- Quelles sont les conséquences des régimes d'exception sur la dynamique des investissements, notamment en termes d'attractivité pour les investisseurs privés et de mobilisation des financements internationaux ?

3. Objectif général

Analyser l'impact des régimes d'exception sur la croissance économique et le développement des infrastructures au Burkina Faso.

1.3 Objectifs spécifiques

- Examiner comment les régimes d'exception redéfinissent les priorités et les stratégies des politiques publiques en matière d'investissements économiques et de développement des infrastructures.
- Évaluer les effets des régimes d'exception sur l'attractivité des investissements, en particulier l'implication des investisseurs privés et la mobilisation des financements internationaux.

1.4 Hypothèse générale

Les régimes d'exception ont un impact contrasté sur la croissance économique et le développement des infrastructures au Burkina Faso, pouvant soit accélérer la mise en œuvre des projets par des décisions centralisées, soit freiner les investissements en raison de l'instabilité politique et institutionnelle.

1.5 Hypothèses spécifiques

- Les régimes d'exception tendent à recentrer les politiques publiques sur des projets d'infrastructures stratégiques à court terme, au détriment d'une planification économique à long terme.
- L'instabilité politique associée aux régimes d'exception réduit l'attractivité du pays pour les investisseurs privés et affaiblit la confiance des bailleurs de fonds internationaux, limitant ainsi les ressources disponibles pour le développement des infrastructures.

2 REVUE DE LA LITTÉRATURE

L'analyse des régimes d'exception et de leur impact sur l'économie et les infrastructures s'inscrit dans une réflexion plus large sur la gouvernance, la stabilité institutionnelle et le développement. Plusieurs théories et études de cas permettent d'éclairer cette problématique sous différents angles.

2.1 Les régimes d'exception : définition et typologies

Les régimes d'exception se caractérisent par une suspension partielle ou totale des institutions démocratiques dans un contexte de crise politique, sécuritaire ou économique. Schmitt (1922) définit l'état d'exception comme une situation où le pouvoir exécutif s'octroie des prérogatives élargies pour faire face à une menace existentielle. Dans le contexte africain, ces régimes sont souvent instaurés à la suite de coups d'État ou de crises sociopolitiques, entraînant une

⁵ Banque Mondiale. (2023). *Note sur la situation économique du Burkina Faso* 2023.

⁶ Fonds Monétaire International. (2019). *Rapport sur le Burkina Faso*.

concentration du pouvoir entre les mains d'un groupe restreint (Bayart, 2009). Toutefois, ces périodes peuvent également être perçues comme des opportunités de réforme accélérée, où l'État peut agir avec plus d'efficacité en l'absence de blocages institutionnels (Acemoglu & Robinson, 2012).

2.2 Théories en lien avec les régimes d'exception et de leur impact sur la croissance économique et le développement des infrastructures

L'analyse des régimes d'exception et de leur impact sur la croissance économique et le développement des infrastructures peut s'appuyer sur deux théories clés. La première, la théorie des institutions extractives et inclusives d'Acemoglu et Robinson (2012), explique comment les régimes d'exception, en modifiant les structures de gouvernance, peuvent créer des environnements institutionnels favorables ou défavorables à la croissance. Selon ces auteurs, les institutions inclusives favorisent une répartition équilibrée du pouvoir et des investissements durables, tandis que les institutions extractives, souvent renforcées sous les régimes d'exception, tendent à concentrer les ressources au profit d'une élite, limitant ainsi le développement économique et infrastructurel. La seconde théorie, celle de la « fenêtre d'opportunité » de Kingdon (1984), suggère que les périodes de crise ou d'instabilité politique peuvent ouvrir des espaces pour des réformes rapides et des décisions stratégiques, notamment dans le domaine des infrastructures. Cependant, cette dynamique dépend fortement de la capacité des acteurs politiques à saisir ces opportunités tout en maintenant une certaine stabilité institutionnelle. Ces deux théories offrent un cadre analytique pour comprendre les effets ambivalents des régimes d'exception sur l'économie et les infrastructures, en mettant en lumière les tensions entre efficacité à court terme et durabilité à long terme.

2.3 Régimes d'exception et de croissance économique

L'effet des régimes d'exception sur la croissance économique est ambigu. D'un côté, certains chercheurs affirment qu'ils créent un environnement instable, dissuadant les investisseurs étrangers et freinant le développement économique (North, Wallis & Weingast, 2009). La concentration du pouvoir favorise également des pratiques clientélistes et une mauvaise gestion des ressources publiques, nuisant ainsi à la croissance (FMI, 2019). D'un autre côté, certaines études suggèrent que ces régimes, en particulier les contraintes bureaucratiques, permettent une prise de décision plus rapide et une mise en œuvre accélérée des projets économiques et infrastructurels (Banque mondiale, 2020). Dans certains cas, comme en Chine sous Deng Xiaoping, des périodes de centralisation du pouvoir ont coïncidé avec des phases de forte croissance grâce à des réformes économiques majeures (Zhang, 2015).

2.4 Impact des régimes d'exception sur le développement des infrastructures

Le développement des infrastructures sous des régimes d'exception dépend largement des priorités politiques du régime en place. Certaines études montrent que, lorsque ces régimes placent les infrastructures au cœur de leur politique économique, ils parviennent à mobiliser rapidement des fonds et à accélérer les travaux (Collier, 2007). Cependant, cette dynamique peut être compromise par le manque de transparence dans la gestion des contrats et par une allocation inefficace des ressources, conduisant parfois à des projets inachevés ou à des infrastructures de mauvaise qualité (Foster & Briceño-Garmendia, 2010). Au Burkina Faso, l'instabilité politique a eu des effets variables sur les investissements en infrastructures : si certaines périodes ont vu l'accélération de projets routiers et énergétiques, d'autres ont été marqués par une réduction des financements extérieurs et un ralentissement des travaux (Banque mondiale, 2022).

2.5 Régimes d'exception, gouvernance et résilience institutionnelle

La gouvernance sous un régime d'exception est un facteur clé déterminant ses effets sur l'économie et les infrastructures. Une gouvernance autoritaire, mais stable, peut permettre des avancées significatives en matière de développement, comme le montrent les exemples du Rwanda sous Kagame ou de Singapour sous Lee Kuan Yew (Rodrik, 2016). À l'inverse, une gouvernance marquée par des luttes internes et un manque de vision stratégique peut accentuer les inégalités économiques et affaiblir les institutions (Acemoglu & Robinson, 2012). Dans le cas du Burkina Faso, la résilience institutionnelle et la capacité de l'État à maintenir une certaine continuité dans les politiques publiques malgré les crises sont des éléments déterminants pour comprendre l'impact des régimes d'exception sur le long terme.

3 METHODOLOGIE

1. Type de recherche

Nous adoptons une nature qualitative et analytique ; Elle repose sur une analyse documentaire des impacts des régimes d'exception sur la croissance économique et le développement des infrastructures au Burkina Faso, en s'appuyant sur des données secondaires issues de sources officielles.

2. Lieu d'étude

L'étude porte sur le Burkina Faso, avec un focus particulier sur les périodes de régimes d'exception et leur impact sur les infrastructures et la croissance économique à l'échelle nationale.

4 RESULTATS

4.1 Accélération des projets d'infrastructures

Les régimes d'exception ont permis de réduire les obstacles administratifs et bureaucratiques, entraînant ainsi une prise de décision plus rapide. Cette simplification facilite l'exécution accélérée de certains projets d'infrastructure, notamment dans les secteurs routiers et énergétiques. Par exemple, la construction des voies de contournement de Ouagadougou a été réalisée plus efficacement grâce à une centralisation du pouvoir exécutif, permettant de contourner les processus administratifs habituels.

4.2 Réduction de la confiance des investisseurs

Cependant, les régimes d'exception ont également eu un impact négatif sur la confiance des investisseurs étrangers. L'instabilité politique et la concentration des pouvoirs ont généré un climat de risques accumulés, notamment en ce qui concerne la prévisibilité des politiques publiques. Une étude menée par le FMI (2019) indique que la perception de risque a dissuadé de nombreux investisseurs internationaux, limitant l'accès aux financements étrangers essentiels pour le développement des infrastructures. En effet, l'absence de contre-pouvoirs a soulevé des préoccupations concernant la durabilité des projets et la gestion des ressources financières.

4.3 Mauvaise gestion des ressources et inefficacité

Malgré la rapidité de certains projets, la gestion des ressources publiques sous les régimes d'exception a été marquée par des pratiques clientélistes, conduisant à une allocation inefficace des fonds. Cette gestion déficiente a conduit à des retards dans l'achèvement des projets et à des infrastructures de qualité parfois insuffisantes. La concentration des pouvoirs décisionnels a réduit la transparence, exacerbant ainsi les problèmes liés à la gestion des fonds publics. Selon un rapport de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), cette situation a entraîné une perte significative d'efficacité dans l'utilisation des ressources allouées aux infrastructures (IRD, 2015).

4.4 Impact atténué sur la croissance économique

En termes de croissance économique, les régimes d'exception ont montré des effets atténués. Certaines périodes ont vu une accélération de la croissance grâce à l'accélération de projets d'infrastructures. Cependant, l'instabilité politique a perturbé les secteurs clés de l'économie tels que l'agriculture et le commerce, entraînant une réduction des investissements étrangers. Le rapport de la Banque mondiale (2023) souligne que bien que le Burkina Faso ait connu une croissance modeste après certaines périodes d'investissement infrastructurel, cette croissance reste vulnérable aux chocs externes et internes. Ainsi, l'instabilité politique a limité les perspectives de croissance économique durable à long terme.

4.5 Résilience des États face aux sanctions et développement endogène

Face aux sanctions internationales et à la réduction des financements extérieurs, les régimes d'exception ont poussé l'État burkinabè à compter davantage sur ses propres ressources et à promouvoir un développement endogène. Un exemple concret de cette résilience est la création de l'Agence pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Communautaire (APEC), un programme innovant qui vise à mobiliser l'épargne populaire pour financer des projets communautaires. L'APEC encourage l'actionnariat populaire, permettant à chaque citoyen de contribuer au financement d'entreprises dans des secteurs clés tels que l'agriculture, l'élevage, l'agroalimentaire, le textile et les mines. Cette initiative renforce non seulement la souveraineté économique, mais aussi l'engagement des populations dans le développement local. Par exemple, en 2024, l'APEC a permis de financer plusieurs projets agricoles et miniers, créant des emplois locaux et stimulant l'économie nationale.

5 Discussions des résultats

5.1 Accélération des projets d'infrastructures

Les régimes d'exception ont permis une réduction des obstacles administratifs, accélérant ainsi la mise en œuvre des projets d'infrastructure, notamment dans les secteurs routiers et énergétiques. Cette dynamique est souvent observée dans des contextes similaires où la centralisation du pouvoir favorise des décisions rapides. D'après des études antérieures, la centralisation peut en effet accélérer la mise en œuvre des projets en contournant les lenteurs administratifs (Acemoglu & Robinson, 2012). Cependant, si cette accélération peut sembler bénéfique à court terme, elle peut également entraîner des risques liés à l'absence de contrôle et de transparence, ce qui affecte la durabilité des projets (North et al., 2009). Ces résultats sont cohérents avec l'idée que les régimes autoritaires, malgré leurs avantages de gestion de crise, comportent des risques importants en matière de gouvernance et d'efficacité à long terme.

5.2 Réduction de la confiance des investisseurs

Les régimes d'exception ont également des effets négatifs sur la confiance des investisseurs. L'instabilité politique, couplée à une concentration excessive des pouvoirs, a conduit à une perception accumulée des risques. Ce constat est en phase avec les recherches de la Banque mondiale (2020), qui soulignent que l'instabilité politique et l'absence de prévisibilité dans la politique économique sont des facteurs qui dissuadent les investisseurs étrangers. La réduction des financements externes a des conséquences directes sur la capacité du pays à financer de nouveaux projets d'infrastructure, limitant ainsi les opportunités de développement. En ce sens, les régimes d'exception, bien qu'ils permettent une prise de décision rapide, compromettent la confiance des acteurs économiques et freinent le développement durable.

5.3 Mauvaise gestion des ressources et inefficacité

La gestion des ressources publiques sous les régimes d'exception a été marquée par des pratiques clientélistes et une allocation inefficace des fonds. Bien que certains projets aient été réalisés rapidement, leur qualité a parfois souffert de la mauvaise gestion des fonds publics. Cette constatation est corroborée par des travaux sur la gouvernance dans les régimes autoritaires, qui soulignent souvent que la centralisation des pouvoirs sans mécanismes de contrôle appropriés conduit à une mauvaise gestion des ressources publiques (Rodrik, 2016). L'inefficacité dans l'utilisation des fonds publics et l'absence de transparence ont donc constitué des obstacles importants au succès des projets d'infrastructure à long terme.

5.4 Impact atténué sur la croissance économique

L'impact des régimes d'exception sur la croissance économique a été globalement atténué. Bien que certains secteurs aient connu une croissance accélérée grâce à l'amélioration rapide des infrastructures, l'instabilité politique a eu un effet négatif sur la croissance à long terme. Les perturbations dans des secteurs clés de l'économie, comme l'agriculture et le commerce, ont limité la capacité du pays à maintenir une croissance durable. Ces résultats s'inscrivent dans la lignée de ceux de plusieurs économistes qui ont observé que les régimes d'exception peuvent produire des résultats économiques à court terme, mais leur instabilité politique et économique empêche souvent une croissance durable (Banque Mondiale, 2020). La conclusion principale de cette étude est donc que, bien que certains projets d'infrastructure puissent bénéficier d'une gestion centralisée, l'instabilité générée par ces régimes freine la croissance économique à long terme.

5.5 Résilience des États face aux sanctions et développement endogène

Confronté aux sanctions internationales et à une diminution des financements extérieurs, le Burkina Faso a mis en place une stratégie de développement endogène, s'appuyant principalement sur ses ressources internes. L'Agence pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Communautaire (APEC) incarne cette approche en encourageant l'actionnariat populaire pour soutenir des secteurs clés tels que l'agriculture et les mines. Cette démarche s'aligne avec le concept des institutions inclusives (Acemoglu & Robinson, 2012), qui favorisent les investissements locaux et renforcent l'autonomie économique. En 2024, l'APEC a contribué au financement de plusieurs projets, soulignant ainsi l'impact des régimes d'exception dans la mise en œuvre accélérée de politiques économiques visant l'autosuffisance.

6 CONCLUSION

Les régimes d'exception ont un impact complexe sur la croissance économique et le développement des infrastructures au Burkina Faso. D'un côté, ils ont permis d'accélérer la mise en œuvre de certains projets d'infrastructure, notamment dans les secteurs routiers et énergétiques, grâce à la centralisation des pouvoirs exécutifs et à la simplification des procédures administratives. Cependant, cet avantage immédiat en matière d'efficacité s'accompagne d'une série de défis à long terme, notamment en ce qui concerne la durabilité des projets et la gestion des ressources.

En dépit des avancées dans le domaine des infrastructures, l'instabilité politique générée par ces régimes a eu un impact négatif sur la confiance des investisseurs étrangers. L'absence de prévisibilité politique et les risques s'accumulent associés à la concentration des pouvoirs ayant freiné les investissements nécessaires au financement de nouveaux projets. Cette situation a limité la capacité du pays à attirer des capitaux étrangers, indispensables pour soutenir le développement économique à long terme. Un autre élément crucial observé dans cette étude est la mauvaise gestion des ressources publiques, marquée par des pratiques clientélistes et une allocation inefficace des fonds. Bien que certains projets aient été lancés rapidement, leur qualité et leur achèvement ont souvent souffert de l'absence de mécanisme de gouvernance et de contrôle efficace. La centralisation des décisions a limité la transparence et exacerbé les problèmes de mauvaise gestion des ressources financières, freinant ainsi l'impact positif des régimes d'exception sur le développement des infrastructures. Bien que les régimes d'exception permettent une croissance économique temporaire par la mise en œuvre rapide de projets d'infrastructure, cette dynamique a été largement atténuée par l'instabilité politique et les perturbations dans les secteurs économiques clés. La conclusion principale de cette étude est que, même si ces régimes peuvent offrir des avantages à court terme, ils sont souvent nuisibles à la stabilité économique et à la croissance durable à long terme. Par conséquent, les régimes d'exception, bien qu'efficaces en période de crise, doivent être accompagnés de mécanismes institutionnels solides pour garantir leur impact positif sur le développement durable du pays.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Acemoglu, D. et Robinson, JA (2012). Pourquoi les nations échouent : les origines du pouvoir, de la prospérité et de la pauvreté. Crown Business.
- Kingdon, J. W. (2011). Agendas, Alternatives et Politiques Publiques (2nd ed.). Longman.
- Banque mondiale. (2020). Rapport sur le développement dans le monde 2020 : Le commerce au service du développement à l'ère des chaînes de valeur mondiales. Groupe de la Banque mondiale.
- North, DC, Wallis, JJ, & Weingast, BR (2009). Violence et ordres sociaux : un cadre conceptuel pour l'interprétation de l'histoire humaine enregistrée. Presses universitaires de Cambridge.
- Rodrik, D. (2016). Le paradoxe de la mondialisation : la démocratie et l'avenir de l'économie mondiale. WW Norton & Company.
- Boudreaux, KJ et De Soto, H. (2014). L'héritage de l'économie informelle : une approche de marché. The Journal of Economic Perspectives, 28(3), 41–56.
- Mbendi, M. (2019). Régimes d'exception et développement économique en Afrique subsaharienne : le cas du Burkina Faso. Revue Africaine d'Économie et de Politique, 12(2), 87-106.
- Fonds monétaire international (FMI). (2018). Transparence budgétaire et rôle de la gestion des finances publiques dans le développement des infrastructures. Rapports du FMI.
- Blanchard, O., & Summers, LH (1986). Hystérésis et le problème du chômage en Europe. Série de documents de travail du NBER.
- Banque mondiale (2015). Financement des infrastructures dans les pays en développement : relever les principaux défis. Rapports de la Banque mondiale.
- Alston, LJ, et Mueller, B. (2017). L'économie politique du développement des infrastructures en Amérique latine : leçons tirées de l'expérience du Brésil et de l'Argentine. Politique et société latino-américaines, 59(1), 3-22.
- Leff, NH (1976). Le développement économique à travers l'autoritarisme bureaucratique. Journal of Latin American Studies, 8(2), 177-196.
- Soguel, N., & Yilmaz, S. (2016). Gouvernance et infrastructures publiques dans les pays en développement : une analyse comparative. Revue d'administration publique, 76(3), 467-475.
- Gagliardone, I. (2015). Le rôle des médias dans les mouvements politiques et sociaux : une perspective critique sur les médias sociaux en Afrique. Revue d'études des médias africains, 7(2), 131-145.
- Elbadawi, I. et Makdisi, S. (2009). L'économie politique du développement dans les zones de conflit : aperçus du Moyen-Orient. Journal of Conflict Resolution, 53(4), 543-567.
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). (2019). Gouvernance et développement : bâtir des institutions résilientes face aux crises. Rapports du PNUD.